



Faire venir un enfant étranger pour des études.

Par **chouzaza**, le **15/06/2010** à **23:28**

Bonjour à tous.

Voilà, je vis en France et j'ai ma filleul qui vit en Afrique.

Je souhaiterais la faire venir en France à mon domicile afin qu'elle puisse suivre une scolarité ici.

Elle a 3 ans et je souhaiterais l'inscrire à l'école pour la rentrée prochaine.

Ses parents sont tous deux d'accord d'autant plus que son père vient en France pour une longue durée afin de finir ses études ici aussi.

Je voudrais savoir quelle démarche je pourrais entreprendre, savoir en qualité de quoi je peux prétendre à prendre sa responsabilité pour sa scolarité vraiment je voudrais un maximum d'information svp.

J'ai une autorisation parentale des deux parents.

Mais vu que je ne suis que sa marraine, y'a-t-il une possibilité quand même que je puisse l'accueillir???

merci beaucoup d'avance